

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante et onzième session**

Bangkok, 25-29 mai 2015

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire
de la Commission, y compris les activités des institutions régionales:
développement social****Rapport de la Réunion intergouvernementale
pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida***Résumé*

La Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida, tenue du 28 au 30 janvier 2015, a été convoquée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en coopération avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes des Nations Unies à Bangkok. Plus de 300 représentants de gouvernements, de la société civile et du système des Nations Unies y ont participé, notamment ceux de 29 membres et membres associés de la Commission.

Organisée en application de la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2011: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, qui appelait les commissions régionales à concourir dans leurs régions respectives à un examen périodique détaillé des efforts et des progrès nationaux faits dans la lutte contre le VIH, et conformément à la feuille de route de la CESAP à l'horizon 2015, approuvée en 2012 par la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'évaluation des progrès réalisés eu égard aux engagements pris dans la Déclaration politique sur le VIH/sida et aux Objectifs du Millénaire pour le développement, la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida avait les objectifs suivants:

a) Évaluer les progrès accomplis par les pays et échanger des données d'expérience provenant de plusieurs secteurs au sujet de la réalisation des engagements figurant dans la Déclaration politique de 2011 sur le VIH et le sida, et dans les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP;

b) Évaluer les résultats des examens nationaux visant à identifier les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH, conformément à la résolution 67/9 de la CESAP, et envisager de renforcer la coopération régionale;

c) Examiner les mesures destinées à renforcer la durabilité et l'efficacité financières de la lutte contre le VIH et le sida.

Les membres et membres associés de la CESAP ont approuvé le Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015. Ce cadre d'action s'appuie sur la feuille de route de la CESAP à l'horizon 2015, et contient une série de mesures destinées à appuyer la mise en œuvre des engagements pris aux niveaux mondial et régional en vue de réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique.

* E/ESCAP/71/L.1/Rev.1.

Conformément aux dispositions de son paragraphe 2, le rapport de la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida est soumis à la Commission pour examen et adoption.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention	3
II. Compte rendu des travaux	3
A. Examen des progrès nationaux accomplis quant à la réalisation des engagements pris dans la résolution 65/277 de l'Assemblée générale sur la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, et les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP	3
B. Évaluation des conclusions des examens nationaux et des consultations multisectorielles portant sur les obstacles juridiques et politiques qui entravent l'accès universel aux services liés au VIH	7
C. Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida	9
D. Renforcement la coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015	11
E. Questions diverses	13
F. Adoption du rapport de la Réunion	13
G. Clôture de la Réunion	13
III. Organisation	13
A. Rappel	13
B. Objectifs	14
C. Participation	14
D. Ouverture et durée	15
E. Élection du Bureau	16
F. Ordre du jour	16
G. Manifestations parallèles ou spéciales	16
Annexe	
Liste des documents	18

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

Décisions

1. La Réunion a adopté le cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015, tel que figurant ci-après:

Janvier 2015	Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida		
Mai 2015	Examen par la Commission, à sa soixante et onzième session, des résultats de la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida	Poursuite des examens nationaux et des consultations multisectorielles sur les obstacles d'ordre juridique et politique	
Juin 2015 et au-delà	Consultations nationales avec les parties prenantes concernant la promotion de l'accès aux médicaments, diagnostics et vaccins d'un prix abordable		Modèles d'investissement nationaux et plans de durabilité à partir de données probantes en matière de lutte contre le VIH
	Contribution régionale à la réunion de haut niveau sur le VIH/sida qu'organisera l'Assemblée générale (2016)		
	Examen régional des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015 (2018)		

2. La Réunion a demandé que la Commission examine, pour adoption, à sa soixante et onzième session, le rapport de la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida, tenue à Bangkok du 28 au 30 janvier 2015.

II. Compte rendu des travaux

A. Examen des progrès nationaux accomplis quant à la réalisation des engagements pris dans la résolution 65/277 de l'Assemblée générale sur la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, et les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP

1. La Réunion était saisie du document intitulé « Bilan des progrès accomplis dans la réalisation de l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/HIV/IGM2/1).

2. Des déclarations ont été faites par les représentants des membres de la CESAP ci-après: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Maldives, Myanmar, Népal, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.
3. Des déclarations ont également été faites par les représentants des organisations intergouvernementales suivantes: l'Organisation internationale pour les migrations et Partenaires dans le domaine de la population et du développement.
4. Le représentant du Pacific Sexual Diversity Network a fait une déclaration commune au nom des organisations de la société civile.
5. Le secrétariat a été félicité pour le moment choisi pour l'organisation de cette Réunion, les préparatifs remarquables ainsi que l'excellente qualité des documents de travail. L'étroite coopération entre la CESAP, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que le soutien apporté par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont été appréciés.
6. De nombreuses délégations ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida (résolution 65/277 de l'Assemblée générale), ainsi que les résolutions 66/10 et 67/9 de la Commission.
7. La Réunion a pris note des conclusions de l'enquête menée par la CESAP sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique. Ces conclusions faisaient ressortir d'importants progrès dans la région Asie-Pacifique pour ce qui était des engagements pris aux niveaux mondial et régional pour arrêter la propagation du VIH, et assurer l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien. La Réunion a été informée que, depuis l'approbation de la feuille de route de la CESAP à l'horizon 2015, 28 gouvernements avaient procédé à des examens nationaux et/ou à des consultations pour passer en revue les obstacles juridiques et politiques rencontrés par les services liés au VIH. Dans de nombreux cas, ces examens et consultations nationaux ont bénéficié de la participation des multiples secteurs concernés, ainsi que de l'engagement de la société civile.
8. Plusieurs délégations ont fait état des progrès dans la mise en œuvre des plans et stratégies nationaux sur le VIH et le sida. Elles ont fait part des succès remportés en matière d'amélioration de l'accès au traitement pour les groupes à haut risque et de prévention de la transmission de la mère à l'enfant. Dans certains pays, un système de traitement gratuit avait été mis en place au bénéfice des personnes vivant avec le VIH, alors que, dans plusieurs autres pays, les services de proximité pour l'accès volontaire au dépistage et aux services de conseil avaient été développés. Plusieurs délégations ont fait état de succès en matière d'intégration des services VIH dans l'ensemble des services de santé sexuelle et procréative, de santé maternelle, et des systèmes universels de soins.
9. Plusieurs délégations ont noté l'impact positif de l'application de lignes directrices sur la prévention et le traitement du VIH et du sida, ainsi que celui des plans stratégiques nationaux sur le VIH et le sida pour ce qui était de

promouvoir la continuité des soins et une surveillance plus efficace. Il a également été pris note des succès concernant l'augmentation du financement de la lutte contre le VIH et le sida, et des efforts réalisés pour passer à des investissements locaux accrus et pour parvenir à la durabilité, notamment par l'élaboration de plans d'investissement en matière de VIH.

10. Des progrès avaient aussi été accomplis dans l'élaboration de politiques et de cadres juridiques pour une lutte plus efficace contre le sida, passant notamment par des initiatives contre la stigmatisation et la discrimination, y compris au moyen de la promulgation d'une législation appropriée et d'un travail mené en partenariat avec la société civile.

11. Certaines délégations ont informé la Réunion des initiatives prises pour promouvoir l'égalité des sexes en tant qu'élément central de la riposte nationale face au VIH et au sida; il s'agissait notamment de l'autonomisation des femmes et des filles et de la lutte contre la violence sexuelle grâce à des programmes de terrain. La Réunion a aussi été informée de programmes visant à prévenir les infections chez les enfants et à protéger la vie des mères.

12. Certaines délégations ont mis l'accent sur la vulnérabilité des migrants face au VIH. Dans les cas où les migrations devenaient un facteur de plus en plus important dans la transmission du VIH, des stratégies étaient conçues pour cibler les lieux de source, de transit et de destination.

13. De plus, nombre de délégations ont fait savoir qu'une attention accrue était accordée aux programmes ciblant les populations à risque, notamment les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les toxicomanes consommant des drogues injectables, les personnes transsexuelles, les travailleurs du sexe, ainsi que les jeunes et les migrants.

14. Notant le nombre croissant d'infections chez les jeunes à risque, la Réunion a été informée de la nécessité de faire en sorte que des programmes soient axés sur leurs besoins particuliers.

15. Certaines délégations ont attiré l'attention sur les mesures qu'elles avaient prises pour promouvoir la réduction des risques chez les consommateurs de drogues injectables, sous forme par exemple de traitement de substitution aux opiacés et de traitement d'entretien à la méthadone.

16. L'accent a été mis sur les partenariats comme moyen de parvenir à des résultats plus complets. Plusieurs délégations ont fait part des avantages offerts par les approches interministérielles, et par la collaboration avec les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles, le secteur privé et l'ensemble de la collectivité.

17. La coopération régionale a été mentionnée comme nécessaire, et complémentaire des efforts nationaux de lutte contre le VIH et le sida dans la région grâce, entre autres, à des programmes d'aide au développement incluant le transfert de technologie, le partage des enseignements tirés et la promotion des bonnes pratiques.

18. La délégation du Bangladesh a informé la Réunion que son gouvernement accueillerait le Douzième Congrès international sur le sida dans la région de l'Asie et du Pacifique, à Dhaka du 20 au 23 novembre 2015.

19. Plusieurs délégations ont souligné l'importance d'un engagement politique, de cadres juridiques et normatifs non discriminatoires, de données et de partenariats stratégiques pour répondre à leurs priorités. Elles ont fait aussi

valoir l'intérêt de la coopération multisectorielle, multiniveaux et multipartite, à l'intérieur des pays et au niveau international.

20. La délégation de la République islamique d'Iran a souligné que la riposte au sida devait tenir compte des déterminants nationaux, notamment les normes culturelles, morales et religieuses, les valeurs éthiques, et les systèmes juridiques et sociaux.

21. Il a été question des problèmes rencontrés dans la région pour riposter efficacement au VIH. Bon nombre de délégations ont mentionné la prévalence du VIH concentrée au sein de populations à risque. De nombreuses délégations ont fait état des obstacles à l'amélioration de l'accès à des prix abordables aux médicaments, aux vaccins et aux diagnostics, notamment pour les populations à risque et dans toutes les zones géographiques. Il a aussi été pris note des obstacles à la réduction du coût des traitements du fait de l'environnement international, en particulier l'application des cadres régissant la propriété intellectuelle.

22. Un certain nombre de délégations ont souligné la nécessité de renforcer la gouvernance des programmes relatifs au VIH, y compris par le financement adéquat des stratégies et plans nationaux, la capacité technique et une coordination efficace des ripostes au sida.

23. Nombre de délégations ont mentionné la persistance d'obstacles juridiques et politiques et d'une discrimination sociale à l'encontre des personnes touchées par le VIH et des populations à risque comme étant un obstacle au progrès en matière de lutte contre le VIH.

24. Plusieurs délégations ont parlé des priorités pour l'avenir, telles que le renforcement des actions de prévention, en particulier auprès des populations à risque et dans toutes les zones géographiques. Certaines délégations ont rangé parmi les priorités la réduction de la stigmatisation et de la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH et des populations à risque.

25. De nombreuses délégations ont fait savoir que parmi leurs priorités pour l'avenir figurait l'amélioration des services liés au VIH, notamment les services de dépistage, ainsi que le traitement et les soins. Certaines délégations ont souligné l'importance d'assurer l'accès à des médicaments de prix abordable.

26. De nombreuses délégations ont fait part de plans destinés à accroître les ressources intérieures pour le financement de la riposte au sida sur une base durable. Quelques délégations ont informé la Réunion de leurs plans tendant à renforcer l'intégration des services de lutte contre le VIH au sein du système général de santé et à utiliser la protection sociale comme moyen de faire face au VIH. De l'avis de plusieurs délégations, le renforcement de la coopération régionale et de l'engagement de parties prenantes multisectorielles constituaient des priorités pour l'avenir. Plusieurs délégations ont estimé que les migrants et les populations mobiles constituaient des groupes particulièrement exposés requérant plus d'attention dans la riposte au sida.

27. Le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations a souligné la nécessité de tenir compte de la vulnérabilité au VIH des populations migrantes et mobiles et a recommandé que l'on redouble d'efforts pour assurer leur accès à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien face au VIH. De telles mesures assureraient le droit des migrants à la santé et atténueraient les effets négatifs du phénomène de migration.

28. Le représentant de l'organisation Partenaires pour la population et le développement a informé la Réunion que le douzième Congrès international sur le sida en Asie et dans le Pacifique se tiendrait à l'invitation du Gouvernement bangladais à Dhaka en novembre 2015 et bénéficierait de l'appui de son organisation.

29. Le représentant des organisations de la société civile a exprimé sa gratitude aux États membres qui avaient effectué des examens et tenu des consultations à l'échelon national, et a offert une assistance aux pays qui ne s'étaient pas encore lancés sur cette voie. Tout en notant les progrès obtenus dans la réduction des nouvelles infections, il a appelé l'attention sur la concentration de l'épidémie parmi les groupes à risque et dans les villes. Il a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes plus vigoureux de responsabilisation pour protéger et assurer le respect des droits fondamentaux de tous.

B. Évaluation des conclusions des examens nationaux et des consultations multisectorielles portant sur les obstacles juridiques et politiques qui entravent l'accès universel aux services liés au VIH

30. La Réunion était saisie d'un document intitulé « Bilan des bonnes pratiques dans la conduite des examens nationaux et des consultations portant sur les obstacles politiques et juridiques à l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/HIV/IGM.2/2).

31. Une réunion-débat sur la question a été animée par M^{me} Mandeep Dhaliwal, Directrice de l'équipe VIH, santé et développement du PNUD à New York. Ont participé aux travaux:

- M. Tia Phalla, Vice-Président de l'Autorité nationale de lutte contre le sida, Cambodge;
- M. Shoaib Mir, Secrétaire adjoint, Ministère du droit, de la justice et des droits de l'homme, Pakistan;
- M. Michael Kirby, ancien juge de la Haute Cour d'Australie;
- M. Jonas Bagas, représentant des organisations de la société civile.

32. M. Phalla a fait part de l'expérience du Cambodge dans la mise en place de partenariats novateurs avec la police en vue d'encourager la collaboration entre les administrations locales et les groupes à risque. Il a mentionné aussi les progrès réalisés par son pays pour accroître la disponibilité de médicaments vitaux à un prix raisonnable. Il a expliqué la logique économique de l'attention particulière portée aux groupes à risque pour parvenir à éliminer totalement les nouvelles infections de la manière la plus efficace dans un contexte d'austérité budgétaire. Il a également mentionné la nécessité d'examiner l'environnement juridique afin d'améliorer l'accès des groupes à risque aux services de lutte contre le VIH ainsi que la relation entre les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations.

33. M. Mir a fait part de l'expérience du Pakistan, qui avait procédé à un examen de la situation juridique dans le cadre d'une consultation faisant intervenir diverses parties prenantes. Il a noté que l'inclusion des autorités provinciales et de la société civile dans les processus consultatif et juridique aurait pour effet non seulement de renforcer les lois et politiques nationales de protection mais aussi de faciliter l'adoption de lois et politiques à l'échelon infranational en même temps que les interventions au niveau des villes.

L'adoption récente d'un projet de loi sur le sida dans la province pakistanaise du Sindh représentait un exemple du succès de ce type d'intervention. L'intervenant a également traité du rôle de la couverture sanitaire, en particulier pour les groupes à risque, ainsi que de la garantie de la qualité des médicaments.

34. M. Kirby s'est inquiété de l'absence de progrès dans la suppression des obstacles juridiques qui empêchaient l'accès des groupes à risque aux services d'action contre le sida dans un certain nombre de pays de la région. Il a souligné que le renforcement des réformes juridiques dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique pour combattre la stigmatisation et la discrimination était essentiel pour améliorer l'accès aux services VIH. Tout en se félicitant des progrès accomplis jusqu'ici dans certaines parties de la région, il a recommandé des mesures accélérées de prévention au sein des groupes à risque. Il a souligné trois problèmes majeurs qui justifiaient une action urgente de la part des autorités dans ce domaine: la diminution du financement international pour la riposte au VIH; le besoin croissant de traitements antirétroviraux fortement brevetés de niveau supérieur; et la persistance de lois discriminatoires contre les groupes à risque, qui sont donc difficiles à atteindre par le biais des services VIH.

35. M. Bagas a mentionné l'expérience nationale des Philippines et les examens du cadre juridique qui y avaient été effectués. Ces examens indiquaient que les lois punitives et discriminatoires ne constituaient pas une prévention; elles créaient en fait une « porte de derrière » qui tendait à accélérer la transmission du VIH. L'intervenant a souligné l'importance de lois protégeant les droits des groupes à risque qui soient conçues pour encourager dans la société une large acceptation de la diversité. Il a souligné également l'importance d'associer les communautés, les groupes à risque et autres éléments de la société civile aux processus participatifs aux niveaux local et national afin de promouvoir le changement sur le plan juridique et dans les comportements.

36. Au cours de la discussion qui a suivi les exposés, certaines délégations ont souligné qu'il importait de faire concorder les stratégies régionales avec les lois nationales. Ce faisant, elles ont insisté sur le droit souverain des États membres de formuler leur riposte au sida de manière conforme à leurs lois nationales et à leurs normes et valeurs religieuses et culturelles, tout en respectant les droits de l'homme reconnus internationalement. Les délégations ont suggéré également que la mise en œuvre de la feuille de route régionale soit fondée sur des concepts acceptés multilatéralement et respecte les différents systèmes juridiques nationaux de manière à maximiser l'efficacité et la réactivité des stratégies nationales.

37. Un représentant a souligné la nécessité d'obtenir la participation des organes officiels tant nationaux que locaux, du pouvoir judiciaire, des services chargés de l'application des lois et de la société civile afin de promouvoir une évolution législative positive et d'établir des partenariats favorisant cette action. Il a souligné également le rôle central de l'éducation de tous les intervenants, en particulier les services de maintien de l'ordre, pour qu'ils aient une meilleure formation juridique aux fins de la bonne application des lois et de la création d'un environnement positif.

38. Quelques délégations ont informé la Réunion des mesures prises pour examiner les obstacles juridiques et politiques à l'accès universel aux services de lutte contre le VIH.

39. La délégation de la République islamique d'Iran a réaffirmé le droit souverain de chaque État membre d'appliquer les recommandations et propositions contenues dans le document final ou dans tout autre document signalé dans la feuille de route Asie-Pacifique, ainsi que ses propres politiques concernant le VIH et le sida, de manière conforme à ses lois et priorités de développement nationales, dans le plein respect des valeurs religieuses et morales et de l'appartenance culturelle de sa population, et conformément aux droits de l'homme universellement reconnus.

40. Le représentant de la société civile a noté l'importance de l'innovation dans la mise au point de traitements antirétroviraux et a recommandé l'utilisation maximum de la souplesse autorisée par l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). À cet égard, l'Indonésie et la Thaïlande ont été félicitées de leurs efforts et notamment des mesures prises pour délivrer des licences obligatoires.

41. En concluant la réunion-débat, M^{me} Dhaliwal a souligné la nécessité de renforcer l'efficacité de la riposte au sida par l'amélioration du climat juridique et politique. Elle a insisté sur la nécessité d'accélérer le processus d'examen du climat ambiant et d'utiliser les instances régionales de dialogue aux fins de la coopération Sud-Sud et de l'apprentissage entre homologues.

C. Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida

42. La Réunion était saisie d'un document intitulé « Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida dans la région Asie-Pacifique » (E/ESCAP/HIV/IGM.2/3).

43. Une réunion-débat sur le sujet a été animée par M. Pradeep Kakkatil, Vice-Directeur de l'Équipe d'appui régionale pour l'Asie et le Pacifique d'ONUSIDA. Y ont participé:

- M. J.V.R. Prasada Rao, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le VIH/sida dans la région Asie-Pacifique;
- M. Taweasap Siraprasiri, Directeur du Centre national de gestion du sida du Ministère thaïlandais de la santé publique;
- M. Bui Duc Duong, Directeur général adjoint de l'Autorité vietnamienne de lutte contre le VIH/sida du Ministère vietnamien de la santé;
- M. David Wilson, Directeur du Programme mondial sur le VIH/sida de la Banque mondiale; et
- M^{me} Malu Marin, Coordinatrice régionale de la Coalition des réseaux régionaux de lutte contre le VIH/sida de l'Asie et du Pacifique (7 Sisters).

44. M. Rao a noté qu'au cours des quatre à cinq années précédentes, les efforts menés dans la lutte contre le VIH et le sida avaient pâti d'un certain relâchement, et que le sentiment d'urgence associé à cette lutte s'était perdu. Il a souligné qu'on observait un déficit de financement et qu'une utilisation plus efficace des ressources s'imposait. À ce titre, M. Rao a noté que les pays pourraient: a) examiner leur base de ressources nationales pour identifier les moyens d'améliorer le financement de leurs mesures de lutte contre le VIH et le sida; b) investir dans la prévention auprès des groupes à haut risque; et c) renforcer la volonté politique de promouvoir le financement durable des mesures de lutte contre le VIH et le sida. Il a aussi déclaré qu'un système

régional d'achat de médicaments vitaux apporterait une contribution décisive à la réduction du coût des traitements et à l'augmentation de la durabilité du financement de la lutte contre le sida.

45. M. Siraprapasiri a présenté « le cadre d'investissement » de la Thaïlande et les stratégies thaïlandaises qui avaient été planifiées et mises en œuvre pour maximiser les retombées économiques et sociales de l'investissement dans les services relatifs au VIH. Il a fait état de la nécessité de redoubler d'efforts et de disposer d'un plus large financement en vue de lutter contre le VIH. Il fallait notamment des « investissements judicieux » axés sur la prévention parmi les groupes à haut risque et s'appuyant sur leur pleine participation. M. Siraprapasiri a ajouté que le système de santé thaïlandais traduisait une meilleure compréhension de la situation des communautés et de la façon dont la technologie pouvait être utilisée pour améliorer les traitements et la prévention. La Thaïlande avait adopté une approche holistique selon laquelle les piliers que sont la prévention et le traitement étaient envisagés comme complémentaires et non comme des priorités concurrentes.

46. M. Duong a expliqué que le Viet Nam avait mis en œuvre un « cadre d'investissement » national, et avait augmenté ses ressources nationales en matière de lutte contre le VIH. Il a noté que son pays s'était attaché à décentraliser son système de santé et ses services relatifs au VIH, en mettant l'accent sur les groupes à haut risque et le financement durable. Il a reconnu la nécessité urgente de combler le déficit de financement dans les cinq prochaines années. M. Duong a expliqué comment le fait d'avoir intégré au système de santé les services relatifs au VIH, par le choix d'objectifs clairs et la mise en œuvre d'examens périodiques nationaux, avait contribué à la qualité du dépistage, des traitements et des conseils prodigués aux personnes vivant avec le VIH.

47. M. Wilson a souligné l'importance primordiale de la réduction du nombre des nouvelles infections pour mettre fin à l'épidémie de sida. À cet égard, il a mis l'accent sur le fait que la prévention du VIH parmi les groupes à risque était déterminante, ainsi que l'intégration des mesures de lutte contre le sida dans les systèmes de soins de santé universels, parallèlement au maintien d'autres services essentiels pour les groupes à haut risque. Il a cité le cas de la Thaïlande comme exemple de bonne pratique dans ce domaine et a noté que le traitement s'appuyant sur les communautés était une approche efficace. Il a ajouté que les investissements ciblés pouvaient permettre de faire des économies. M. Wilson a également précisé qu'il était important pour les pays d'assurer la transition vers le financement des mesures de lutte contre le sida à partir des ressources nationales. Il a fait observer que, puisque la majeure partie des nouvelles infections devrait concerner les pays à revenu intermédiaire, la décision prise par les organismes internationaux de financement, tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de se retirer de ces pays posait un grave problème.

48. M^{me} Marin a demandé d'apporter des changements aux structures et à la législation en matière de gouvernance, pour promouvoir une inclusion plus grande des groupes à haut risque. Elle a souligné la nécessité de renforcer l'adhésion de la société civile et des communautés au changement d'état d'esprit nécessaire, en particulier en associant l'augmentation du volume des fonds alloués au traitement à celle des investissements en faveur de la prévention parmi les groupes à haut risque, condition essentielle à l'arrêt de l'épidémie. Elle a insisté sur l'importance d'une participation de la population au niveau local, du renforcement de la volonté politique, et du passage de la dépendance à l'égard des ressources extérieures à un recours accru aux

ressources nationales. M^{me} Marin a mis particulièrement l'accent sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination pour faire en sorte que les personnes, en particulier les groupes à risque, puissent accéder pleinement et librement aux services relatifs au VIH. En outre, M^{me} Marin a incité les communautés à s'organiser pour revendiquer leurs droits et pour lutter contre le relâchement des efforts du monde politique.

49. La Réunion a noté qu'il y avait eu une augmentation du financement total des mesures de lutte contre le VIH et le sida au cours des deux dernières décennies, les gouvernements jouant un rôle plus important dans le financement de ces mesures. Il a été observé que le secteur public et de nouvelles méthodes de financement, telles que le financement par externalisation ouverte, avaient gagné en importance, malgré l'insuffisance persistante de fonds. Il a été également relevé que disposer d'indicateurs et d'informations faisant état des changements intervenus était important pour établir la base de données factuelles indispensable au financement de mesures de lutte efficaces.

50. La Réunion a également pris note des besoins suivants: a) financement durable des mesures de lutte contre le VIH et le sida, avec participation des secteurs privé et public; b) renforcement de l'efficacité des mesures de lutte, nécessitant des améliorations aux processus de gouvernance et administratifs actuels ainsi qu'à la couverture de santé universelle; c) harmonisation des ressources nationales et extérieures, y compris le passage d'un financement essentiellement extérieur à un financement national; d) accent plus fort à mettre sur l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination contre les groupes à haut risque et les personnes vivant avec le VIH, afin de leur assurer l'accès aux services relatifs au VIH; et e) mesures de lutte coordonnées et coopératives, du niveau local au niveau régional, et faisant intervenir les différents secteurs des pouvoirs publics, la société civile et les groupes à haut risque.

D. Renforcement de la coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015

51. La Réunion était saisie d'un document intitulé « Coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015 » (E/ESCAP/HIV/IGM.2/4).

52. Des déclarations ont été faites par les représentants des membres de la CESAP ci-après: Australie, Bangladesh, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Maldives, Népal, Pakistan, Philippines et Sri Lanka.

53. La Réunion a approuvé le Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015, tel que figurant à la section IV du document E/ESCAP/HIV/IGM.2/4 et comprenant ce qui suit:

a) Examen par la Commission à sa soixante et onzième session des résultats de la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida (mai 2015);

b) Poursuite des examens nationaux et des consultations multisectorielles sur les obstacles d'ordre juridique et politique (juin 2015 et au-delà);

c) Consultations des parties prenantes au niveau national concernant la promotion de l'accès aux médicaments, aux diagnostics et aux vaccins à un prix abordable (juin 2015 et au-delà);

d) Modèles d'investissement nationaux et plans de durabilité à partir de données probantes en matière de lutte contre le VIH (juin 2015 et au-delà);

e) Contribution régionale à la réunion de haut niveau sur le VIH/sida qu'organiserait l'Assemblée générale (2016);

f) Examen régional des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015 (2018).

54. En réponse à une question, le secrétariat a précisé que le projet de cadre régional, s'il était approuvé, ne serait pas juridiquement contraignant.

55. S'agissant du cadre d'action régional et du besoin de réduire les coûts de transaction, la délégation australienne a souligné qu'il fallait utiliser les mécanismes existants pour organiser les examens nationaux et les consultations, afin d'éviter les doubles emplois.

56. Certaines délégations étaient d'avis que la mise en œuvre du cadre d'action régional devrait être conforme aux lois, priorités de développement, et normes et valeurs socioculturelles et religieuses des pays.

57. La délégation de la République islamique d'Iran a réitéré sa réserve à l'égard de la Déclaration politique de 2011 sur le VIH et le sida, comme suit:

La délégation de la République islamique d'Iran a déclaré que, si le pays était résolu à assurer aux personnes vivant avec le VIH/sida le plus large accès possible aux soins, au traitement et au soutien, elle estimait que la Déclaration était discriminatoire à l'égard des soins de santé dispensés au grand public. Le Gouvernement avait la responsabilité de promouvoir la santé de tous ses citoyens. De plus, le paragraphe 29 de la Déclaration ne reconnaissait pas le rôle préjudiciable des comportements à risque et contraires à l'éthique dans la propagation de la maladie. Le Gouvernement iranien souhaitait donc qu'il soit officiellement pris note de sa réserve à l'égard de ce paragraphe. La République islamique d'Iran ne s'engageait pas à respecter les parties de la Déclaration qui pourraient, d'une manière ou d'une autre, être interprétés comme étant de nature à promouvoir les comportements contraires à l'éthique et incompatibles avec les croyances religieuses et les valeurs culturelles de la société iranienne.

58. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de la coopération régionale et exprimé leur soutien à la feuille de route. De nombreuses délégations ont présenté des exemples d'initiatives de coopération régionale axées sur le renforcement des capacités, notamment dans les domaines de la recherche, de la coopération Sud-Sud, et de l'échange de bonnes pratiques. Plusieurs délégations ont fait valoir que les migrations internationales représentaient une question essentielle pour la coopération régionale en matière de lutte contre le VIH et le sida dans un contexte transfrontière.

59. Plusieurs délégations se sont dites favorables à l'inclusion de cibles relatives à la lutte contre le VIH dans le programme de développement pour l'après-2015. Plusieurs délégations ont réaffirmé l'importance d'adopter des approches multisectorielles et d'associer les communautés et la société civile à la lutte contre le VIH. Certaines délégations ont souligné la nécessité d'intégrer le VIH dans les services de soins de santé et de fournir des services de soins

santé universels desservant tous les groupes de population, dans un cadre respectueux des droits de l'homme.

60. Certaines délégations ont informé la Réunion des initiatives prises par leur gouvernement pour financer des programmes relatifs au VIH dans la région. L'importance d'un appui international assurant la disponibilité de fournitures médicales adéquates, notamment de médicaments génériques, pour un diagnostic et un traitement à des coûts abordables, a également été mise en avant par certaines délégations.

61. Une délégation a informé la Réunion qu'elle avait analysé les engagements de financement des pays en matière de lutte contre le VIH et qu'elle avait élaboré un plan d'investissement destiné à orienter les priorités de financement.

62. Une déclaration collective présentée au nom des organisations de la société civile a souligné que les fonds destinés à la lutte contre le VIH et le sida devaient être investis de façon réelle et efficace. Pour ce faire, les communautés laissées en marge devaient faire l'objet de programmes visant à réduire leur vulnérabilité au VIH et au sida. Dans cette déclaration, le Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015 a été salué, dans la mesure où il constituait une étape importante sur la voie de l'accès universel au traitement et à la prévention, et l'accent a été mis sur la nécessité d'assurer l'accès à des médicaments vitaux à un prix abordable.

E. Questions diverses

63. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

F. Adoption du rapport de la Réunion

64. Le rapport de la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida a été adopté le 30 janvier 2015.

G. Clôture de la Réunion

65. Des discours de clôture ont été prononcés par M. Ratu Epeli Nailatikau, Président des Fidji; M^{me} Shamshad Akhtar, Secrétaire exécutive de la CESAP; et M^{me} Jan Beagle, Directrice exécutive adjointe d'ONUSIDA.

III. Organisation

A. Rappel

66. Le Cadre d'action régional sur le VIH et le sida ou « Feuille de route de la CESAP à l'horizon 2015 », qui a été approuvé par la Réunion intergouvernementale sur le VIH et le sida en 2012, a aidé les membres et membres associés de la CESAP à accélérer leurs efforts à l'échelon national en faveur de l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien, grâce à la coopération régionale, notamment le partage d'information, de données d'expérience et de bonnes pratiques en matière de lutte contre le VIH et le sida. La tenue d'une réunion intergouvernementale régionale inclusive a été intégrée à la feuille de route, en application du mandat défini dans la Déclaration politique de 2011 sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, qui appelle les commissions régionales, dans la limite de leurs mandats et ressources, à « concourir dans

leurs régions respectives à un examen périodique détaillé des efforts et des progrès nationaux faits dans la lutte contre le VIH¹ ».

67. La Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique a été organisée par la CESAP en étroite coopération avec ONUSIDA et le PNUD, et avec l'appui de l'UNESCO, du FNUAP, de l'ONUSDC et de l'OMS.

B. Objectifs

68. Les objectifs de la Réunion étaient les suivants:

a) Évaluer les progrès accomplis par les pays et échanger des données d'expérience provenant de plusieurs secteurs au sujet de la réalisation des engagements énoncés dans la Déclaration politique de 2011 sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, et dans les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP;

b) Examiner les mesures destinées à renforcer la durabilité et l'efficacité financières de la lutte contre le VIH et le sida en Asie et dans le Pacifique;

c) Évaluer les résultats des examens nationaux visant à identifier les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH, conformément à la résolution 67/9 de la CESAP;

d) Envisager de renforcer la coopération régionale, en particulier pour l'élimination des obstacles juridiques et politiques à l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH.

C. Participation

69. Les représentants des membres et membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la Réunion: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Fidji, France, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam, Îles Cook, et Macao (Chine).

70. En outre, ont participé à la Réunion les représentants des organismes des Nations Unies ci-après: Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Fonds des Nations Unies pour la population; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; Programme alimentaire mondial; Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Programme des Nations Unies pour le développement et Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

71. Ont également participé à la Réunion les représentants des institutions spécialisées des Nations Unies et des organismes apparentés suivants: Banque mondiale; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation mondiale de la Santé.

72. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Association des nations de l'Asie du Sud-Est; Association sud-asiatique de

¹ Résolution 65/277 de l'Assemblée générale.

coopération régionale; Banque asiatique de développement; Organisation internationale pour les migrations et Partenaires pour la population et le développement.

73. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à titre d'observatrices: Alliance internationale contre le VIH/sida; Consortium international sur les politiques en matière de drogues et Fédération internationale pour la planification familiale (Région de l'Asie du Sud).

74. Les organismes ci-après étaient également représentés à titre d'observateurs: 12D; Action for AIDS Singapore; Agence des États-Unis pour le développement international; Asian Interfaith Network on AIDS; Asia Pacific Alliance for Sexual and Reproductive Health and Rights; Association des entrepreneurs thaïlandais contre le sida; Astitva Trust; Aye Myanmar Association; Blue Diamond Society; Cambodian People Living with HIV Network; Center for Supporting Community Development Initiatives; Coalition Asie-Pacifique sur la santé sexuelle masculine; Coalition des réseaux régionaux de lutte contre le VIH/sida de l'Asie et du Pacifique; Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH; Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH en Asie et dans le Pacifique; Conseil malaisien du sida; Coordination de la recherche sur le sida et la mobilité (Asie); Délégation des ONG auprès du Comité de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); Family Planning Association of Bangladesh; Family Planning Association of India; Fédération australienne des organisations de lutte contre le SIDA; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; Forum des jeunes; Haus of Khameleon; Heart to Heart Lanka Organization; HIV/AIDS Human Rights Solidarity; HIV/AIDS Research and Welfare Centre; Human Development Foundation; Indian Drug Users Forum; India HIV/AIDS Alliance; Kirby Institute; Kripa Foundation; Light House; Men's Health Cambodia; Myanmar Youth Stars Network; Nagaland Users Network; National Coalition of People Living with HIV in India; National User Network in Nepal; Naz Male Health Alliance; Nepal Drug Users Prevention Association; NoBox Transitions Foundation Inc.; Ovivashi Karmi Unnayan Program; Peoples Development Community; Pinoy Filipino Transgender Men; Positive Action Foundation Philippines Incorporated; PSI Thailand Foundation; PT Foundation; Qingdao Rainbow Voluntary Service Centre; Radanar Ayar Rural Development Association; Réseau asiatique des consommateurs de drogues; Réseau Asie/Pacifique des personnes transgenres; Réseau Asie/Pacifique des personnes vivant avec le VIH/sida; Réseau Asie-Pacifique des travailleurs du sexe; Réseau Asie/Pacifique d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida; Réseau du développement humain AMAL; Sanggar Warna Remaja; Shine Sockssargen Inc.; Society for Promotion of Youth and Masses; Society of Universe Lovers; Swasti Health Resource Centre; Thai National AIDS Foundation; Thai Red Cross AIDS Research Center; The Humsafar Trust; Tonga Leitis Association; TREAT Asia; Unzip the Lips; Vectoring China; We Are Student Club; Young Key Affected Populations Nepal; Youth Advocacy Network; Youth for Health; Youth LEAD; Youth Peer Education Network et Youth Voices Count.

D. Ouverture et durée

75. La Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida s'est tenue à Bangkok du 28 au 30 janvier 2015. La Réunion a été ouverte par M. Ratu Epeli Nailatikau, Président des Fidji.

76. Des déclarations ont été faites par M. Ratu Epeli Nailatikau, Président des Fidji; M. Somsak Chunharas, Vice-Ministre thaïlandais de la santé

publique; la Secrétaire exécutive de la CESAP; le Directeur exécutif d'ONUSIDA; et Mme Nukshinaro Ao, représentante des organisations de la société civile.

77. Un exposé sur les problèmes liés au VIH/sida auxquels sont confrontés les groupes de jeunes à risque a été présenté par des jeunes, sous les auspices du programme Youth Lead.

E. Élection du Bureau

78. Le Comité a élu le Bureau suivant:

Président: M. Ratu Epeli Nailatikau (Fidji)
Vice-présidente: M^{me} Leah C. Tanodra-Armamento (Philippines)
Rapporteur: M. Neeraj Dhingra (Inde)

F. Ordre du jour

79. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. 1. Ouverture de la Réunion.
2. 2. Élection du Bureau.
3. 3. Adoption de l'ordre du jour.
4. 4. Examen des progrès nationaux accomplis quant à la réalisation des engagements pris dans la résolution 65/277 de l'Assemblée générale sur la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, et les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP.
5. 5. Évaluation des conclusions des examens nationaux et des consultations multisectorielles portant sur les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'accès universel aux services liés au VIH.
6. 6. Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida.
7. 7. Renforcement de la coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015.
8. 8. Questions diverses.
9. 9. Adoption du rapport de la Réunion.
10. 10. Clôture de la Réunion.

G. Manifestations parallèles ou spéciales

80. Les manifestations parallèles ou spéciales suivantes ont été organisées:

11. a) 28 janvier 2015: « Quel âge avez-vous? Inciter les jeunes à créer un environnement juridique propice à l'accès aux services liés au VIH et à la santé sexuelle et procréative », manifestation coorganisée par la CESAP, l'UNESCO et le FNUAP en partenariat avec les programmes Youth LEAD et Youth Voices Count.

12. b) 28 janvier 2015: « Mon corps, mon droit: lutter contre le VIH et le sida au nom des droits en matière de sexualité », manifestation coorganisée par le Bureau régional de l'Asie du Sud de la Fédération internationale pour la planification familiale et l'Asia Pacific Alliance for Sexual and Reproductive Health and Rights;

13. c) 29 janvier 2015: Lancement du rapport intitulé « Investir pour obtenir des résultats: comment les pays de la région Asie-Pacifique peuvent investir pour mettre fin au sida », manifestation organisée par le Groupe de haut niveau sur le paysage du financement de la lutte contre le sida en Asie et dans le Pacifique;

14. d) 29 janvier 2015: « Les impératifs en matière de réduction des risques: prévention des surdoses et services liés à l'hépatite C pour les toxicomanes », manifestation coorganisée par ONUSIDA et l'ONUSDC.

15. e) 30 janvier 2015: « Travail du sexe et violence: comprendre les facteurs de sécurité et de protection. Des preuves pour agir en Asie et dans le Pacifique », manifestation organisée par le Réseau Asie-Pacifique des travailleurs du sexe/Center for Advocacy on Stigma and Marginalisation (CASAM), ONUSIDA, le PNUD et le FNUAP.

16. f) 30 janvier 2015: « Poursuivre les efforts à l'égard des femmes et des filles touchées par le VIH », manifestation coorganisée par le PNUD, l'Équipe spéciale Asie-pacifique interinstitutions sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH, ainsi que Unzip the Lips.

17. g) 30 janvier 2015: « Accélérer la lutte contre le sida: perspectives régionales sur la stratégie d'ONUSIDA pour 2016-2021 », manifestation organisée par ONUSIDA.

Annexe

Liste des documents

Cote	Titre	Point de l'ordre du jour
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/HIV/IGM.2/1	Bilan des progrès accomplis dans la réalisation de l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique	4
E/ESCAP/HIV/IGM.2/2	Bilan des bonnes pratiques dans la conduite des examens nationaux et des consultations portant sur les obstacles politiques et juridiques à l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique	5
E/ESCAP/HIV/IGM.2/3	Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida dans la région Asie-Pacifique	6
E/ESCAP/HIV/IGM.2/4	Coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015	7
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/HIV/IGM.2/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/HIV/IGM.2/L.2	Projet de rapport	9
<i>Documents d'information</i>		
E/ESCAP/HIV/IGM.2/INF/1 (en anglais seulement)	Information for participants	
E/ESCAP/HIV/IGM.2/INF/2 (en anglais seulement)	List of participants	
E/ESCAP/HIV/IGM.2/INF/3 (en anglais seulement)	Tentative programme	